

### L'édito

Alors que l'été est un moment d'activités important pour les agriculteurs, que les champs sont de véritables fourmilières où chacun s'active à récolter la moisson, c'est le calme général dans les administrations et les entreprises, et par effet de conséquence dans les mairies. Comme vous avez pu le constater, les travaux dans le village se sont arrêtés ou ont fortement ralentis.

La rentrée des classes marque la reprise pour tous, et notre fête patronale en est un peu le signal.

Ce dernier trimestre de l'année va être ponctué de divers travaux au sein de notre village ; principalement sur son église et ses voiries.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous un automne doux et agréable.

Christian CARBONI

### Il est urgent de prendre son temps et de rouler moins vite.

Pour ses riverains ce n'est pas un scoop, mais tous les villageois ont dû s'en apercevoir, la rue de St Rémy est un axe du village où les véhicules roulent vite. Ainsi, tout comme pour sa grande sœur La route de La Croix, il est urgent d'intervenir.

En effet nous avons tous pu constater que bon nombre d'automobilistes ont des comportements excessifs en traversant notre village. Aussi il a été décidé de mettre en place une "Zone 30" rue de St Rémy, devant la salle polyvalente et ce jusqu'à la place de l'église.

C'est pour des raisons évidentes de sécurité, et notamment celle de nos enfants, que le Maire a pris cet arrêté de circulation limitant à 30 km/h maximum la vitesse dans cette zone. Dorénavant, rouler au-delà de cette limite dans cette zone pourra être verbalisable.



### Reprise des travaux de voiries.

Après une pause estivale, les travaux de voiries vont enfin pouvoir reprendre sur la commune.

Après la ruelle de France, la rue de la Tartelette et l'accès au cimetière, ce sont les rues de Courtisols et des Ouches, mais surtout la route de La Croix, qui vont subir à leur tour l'assaut des pelleteuses.

### Travaux de restauration pour notre patrimoine.

Les églises font parties du patrimoine local, et à ce titre leur entretien est à la charge des communes ou des Communautés de Communes s'il y a eu transferts de compétences.

L'église Sainte Marie de Tilloy et Bellay, construite dans la deuxième moitié du 18<sup>ème</sup> siècle, présente des signes de fatigue et va donc faire l'objet, entre autre, de travaux de maçonnerie sur la façade principale et les façades du transept et du cœur. La pose de tirants viendra liaisonner l'ensemble et la réfection du réseau d'eau pluviale doit assainir la base du bâtiment. Ces travaux sont éligibles aux aides financières du Département de la Marne.

### Secrétariat de mairie :

Ouverture au public le mardi de 17h00 à 18h45.

### Bibliothèque :

Les mardis de 16h00 à 17h30, à la mairie.

### Déchèterie :

Le samedi de 15h30 à 17h00.

### Réouverture de la bibliothèque

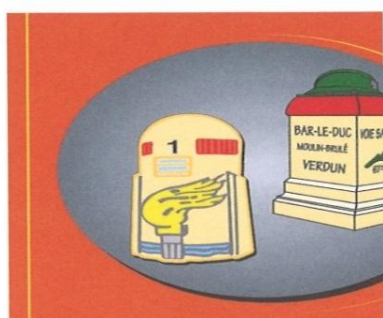
Comme chaque année après les vacances d'été, la rentrée scolaire marque la reprise des activités de la bibliothèque.

Vous êtes tous les bienvenus pour vous faire conseiller sur un choix de livre ou pour passer un moment à bouquiner pendant les heures d'ouvertures.

### Des ordures et des taux...

Le coût des ordures ménagères est estimé à 870 k€/an. Jusqu'à aujourd'hui il était financé par la TEOM\*, la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti. Maintenant l'intégralité est financée par la TEOM\* (d'où l'augmentation), avec une baisse compensatoire des taux de taxes d'habitation et de foncier non bâti.

\*TEOM : Taxe Enlèvement Ordures Ménagères



*COMITÉ*  
de la  
*VOIE SACRÉE NATIONALE*  
et de la  
*VOIE de la LIBERTÉ*

## Traversée de Tilloy et Bellay par la Flamme Sacrée le 31 octobre 2016

Départ le 30 octobre de Paris pour arriver le 1 novembre à Verdun

Organisé par le Comité de la Voie Sacrée, avec la ville et les associations d'Anciens combattants de Verdun, avec la participation des athlètes de l'association sportive du Ministère de l'intérieur et de la Base de défense de Verdun ainsi que les jeunes Verdunois

### Lundi 31 octobre 2016

	Km
<b>01H14 CHÂTEAU-THIERRY</b>	<b>3,9</b>
02H17 Moulins	10,5
03H30 Dormans	12,2
04H05 Troissy	5,7
04H20 Mareuil au Port	2,8
<b>06H00 ÉPERNAY</b>	<b>16,6</b>
<b>Cérémonie / Café</b>	
<b>06H40 Départ du monument</b>	—
07H15 Chouilly	5,9
07H35 Oiry	3,1
07H45 Plivot	1,7
09H50 Fagnières	20,1
<b>CHÂLONS EN CHAMPAGNE</b>	
10H00 Local douches	3,4
<b>11H00 CÉRÉMONIE</b>	
11H30 <b>Départ</b>	—
12H20 <b>L'Épine (repas)</b>	9,1
<b>13H30 Départ</b>	
14H00 Courtisols	4
<b>14H50 Tilloy et Bellay</b>	<b>7,9</b>
15H30 Auve	6,3
16H00 D70 - Herpont	5,2
16h30 Dommartin-Varimont	5,2
17H00 D69 - Noirlieu	5
17H20 Saint-Mard	4,2
18H20 Nettancourt	10,4
18H50 Brabant le Roi	5,2
<b>19H15 REVIGNY SUR ORNAIN</b>	<b>2,6</b>
<b>Cérémonie - Repas - Couchage</b>	

Comme tous les ans, pendant trois jours une quinzaine de coureurs vont transporter la flamme sacrée du soldat inconnu de l'Arc de Triomphe de Paris à Verdun, sur 320 Km.

Depuis 1990, le Comité de la voie sacrée et de la voie de la liberté fait revivre cette tradition née au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Le premier transfert eu lieu le 11 novembre 1923.

Les athlètes traverseront les communes où des cérémonies sont prévues dans chacune d'elles pour « se souvenir dans l'effort ».

La municipalité et le Comité de la Voie Sacrée seraient heureux que vous honoriez de votre présence la célébration de la Transmission de la flamme Sacrée qui se déroulera devant la mairie.